

PROGRAMME



COLLOQUE

Le Système de Management Environnemental en Agriculture

11 DÉCEMBRE 2008 À AMIENS

Quelles perspectives
au regard des nouveaux
enjeux environnementaux ?

*Progresser
pour respecter
l'environnement*

www.sme-agriculture.com

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Passer du SME au SMI pour gagner en efficacité



Émergence du projet

Constat:

- Mise en cause des pratiques agricoles par les médias
- Demande sociale



En 1998 constitution d'un groupe de travail



ETABLIR UN S.M.E ADAPTE AU MONDE AGRICOLE



ISONis

Association loi 1901 : Constituée de 10 exploitations agricoles.

Les motivations

1. La **prise en compte des attentes** de la société et du territoire (traçabilité des produits et des parcelles, engagement dans la gestion volumétrique de l'irrigation etc.)
2. L'**adaptation** aux marchés (transparence par des contrôles indépendants de l'organisation)
3. L'**amélioration** des sites de production en faveur de l'environnement et du voisinage (respect des réglementations, identification des aspects environnementaux significatifs, sensibilisation des intervenants extérieurs etc.)
4. L' **INDEPENDANCE** (ISONis: modèle conçu et géré par des professionnels, pour des professionnels)



ISONis

Passer du SME au SMI

Un système de management intégré est un système de management qui permet de gérer de façon globale :

- Sécurité (document unique)
- Environnement (ISO 14001)
- Hygiène (HACCP)
- Qualité (traçabilité)



ISONis : Passer du SME au SMI

Les enjeux d'une approche globale SMI :

- * **productivité (Q, E, S)**
- * **optimisation des ressources**
- * **cohérence**
- * **réduction des risques et maîtrise des risques résiduels**

Objectif :

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats



Notre politique environnementale



Nous, membres de l'association ISONIS, nous engageons à apporter des améliorations continues en matière d'environnement sur nos exploitations agricoles, par la mise en place d'un système de Management Environnemental simple et efficace, et plus particulièrement à :

- ☞ Avoir la meilleure traçabilité de nos pratiques afin de les maîtriser,
- ☞ Respecter la réglementation en vigueur s'appliquant à nos exploitations ainsi que les différents contrats environnementaux souscrits par chacun,
- ☞ Prévenir les pollutions : en l'occurrence les impacts environnementaux liés à nos sites d'exploitation et à nos activités concernant :
 - Les pratiques de fertilisation,
 - La ressource en eau,
 - La gestion et la valorisation des déchets,
 - L'utilisation des produits phytosanitaires.

En tant que membres de cette association, nous nous engageons à soutenir et à faire vivre continuellement cette démarche.



Notre politique

Nous, membres de l'association **ISONIS**, nous engageons à apporter des améliorations continues en matière d'environnement, de sécurité et de traçabilité sur nos exploitations agricoles par la mise en place d'un système de management Qualité – Sécurité – Environnement simple et efficace, et plus particulièrement à :

- ◆ Avoir la meilleure traçabilité de nos pratiques afin de les maîtriser.
- ◆ Respecter la réglementation en vigueur s'appliquant à nos exploitations ainsi que les autres exigences et différents contrats environnementaux souscrits par chacun.
- ◆ Prévenir les pollutions, en l'occurrence les impacts environnementaux liés à nos sites d'exploitation et à nos activités concernant :
 - les pratiques de fertilisation,
 - la ressource en eau,
 - la gestion et valorisation des déchets,
 - l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ◆ Mettre en place un système de gestion de la sécurité des personnes conforme aux exigences réglementaires et dont on vérifie périodiquement la pertinence et l'efficacité.
- ◆ Mettre en place un système de gestion de la sécurité sanitaire de nos productions conforme aux exigences réglementaires et dont on vérifie périodiquement la pertinence et l'efficacité.
- ◆ Et à transmettre, au travers de nos moyens de communication, les résultats et évolutions de nos engagements.

Un responsable QSE au sein de l'association ISONIS est chargé de veiller à la mise en œuvre de cette démarche. En tant que membres de cette association, nous nous engageons à soutenir et à faire vivre durablement cette démarche.

Système de management intégré QSE

✓ Facteurs d'intégration...

➤ Analyse des processus

▪ **Activité :**

- mission allouée à un processus

▪ **Unités de travail :**

- poste de travail ou métier ou regroupement de plusieurs postes de travail présentant les mêmes caractéristiques

▪ **Tâches :**

- travail réellement effectué au sein de chaque unité de travail

Cartographie des processus

Processus de Pilotage

Stratégie et management

B
e
s
o
i
n
s



S
a
t
i
s
f
a
c
t
i
o
n

Processus Support

Gestion des ressources

Maintenance et Entretien

SMI

Politique SMI ISONIS, programme d'actions (objectifs, cibles, indicateurs...), analyse des risques, manuel système, programme d'audit et d'évaluation, budgets ...

Stratégie et management

Guides des bonnes pratiques



Plaquettes et consignes,
 Livret d'accueil,
 Consignes spécifiques
 Enregistrements
 Plan d'actions

Gestion des ressources


Maintenance et Entretien

Plan de formations, Plan de surveillance et de contrôle ...

Analyse des risques

E	Aspect environnemental	Impact environnemental	P	G	R	Moins de maîtrise ou de détection existants	Maîtrise	Aspect E. significatif
S	Situation dangereuse	Risque professionnel	(1,2,4 ou 6)	(1, 3, 7, ou 10)			à	Poste à risques
H	Source de danger	Danger hygiène potentiel					bon	Point critique CCP
							ambieur	ou/ou
E	consommation fuel	production GES, épuisement ressources	6	3	18	entretien et réglage régulier pour limiter les consommations utiliser des agrégats adaptés adapter la puissance du tracteur au chantier passage au banc tracteur		
E	élimination déchets emballage	pollution air-eau-sol	4	7	28	recours à la collecte adéquate pour les emballages de phytos		
Ed	accident de la circulation	pollution air-eau-sol	2	3	6	limiter autant que possible la circulation sur routes très fréquentées contrôle et entretien régulier des véhicules signalisation des véhicules à jour respect des règles de circulation prise en compte du vent pour l'installation des rouleaux pas de cultures irriguées en bord de voie très passante		
H	pesticides chimiques retardés	contamination chimique du produit	2	7	14	respect des prescriptions d'utilisation des produits		
S	déplacement, circulation	accident de la circulation avec produits dangereux	2	10	20	limiter les quantités transportées contrôle des matériels et équipements avant le départ (nettoyage des vitres, rétroviseurs, phares...) formation du personnel concerné signalétique des véhicules et engins à jour respect des règles de circulation pas d'obstacle (rampe...) dans le champ de vision du chauffeur limiter les déplacements au strict nécessaire éviter les horaires de fort trafic utilisation d'une remorque porte-engins vérifier sur crochet d'attelage de la moissonneuse assurer la stabilité du chargement		

Consignes au poste HSE



Consignes au Poste

Gestion des déchets et effluents

Les déchets dangereux liquides et solides doivent être conservés dans des contenants adaptés à leur nature, dans un local ou un espace réservé à cet usage et si possible, fermé à clef, aéré ou ventilé, et stockés sur bacs de rétention ou dans un local étanche (sol cimenté hydrofugé ou enduit de résine époxy).

● Sécurité

- Ne pas fumer sur les lieux de stockage et de manipulation des déchets et effluents
- Ne pas mélanger les différents catégories de déchets (dangereux, banals, inertes)
- Utiliser les équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque, vêtements de protection...) pour la manipulation des déchets dangereux
- Contrôler régulièrement l'état des contenants et l'organisation du stockage
- Eviter les manutentions en hauteur et l'utilisation de gros contenants

● Environnement

Nature des déchets	Destination des déchets
Déchets banals (carton, papier...)	tri puis dépôt au centre de regroupement d'ISONIS avant collecte par prestataire spécialisé
Pneus	retour chez le fournisseur, collecte par un prestataire (ALCYON - tél : 03 56 77 58 85)
Déchets plastiques (bâches, films, big-bags)	collecte par prestataire spécialisé
Ferrailles	collecte par prestataire spécialisé
Batteries, filtres à huile et gasoil, aérosols, tubes néons, diluants, encres, piles, matériaux souillés (terras, terres, équipements de protection individuelle, tubes de graisse, pinces, carottes...)	dépôt au centre de regroupement d'ISONIS avant collecte par prestataire spécialisé
Huiles moteurs	Collecte par un ramasseur agréé (SRRHJ (Bardouze) - Tél : 03 56 86 13 11)
Déchets d'activités de soins	collecte par prestataire spécialisé
Emballages phyto-sanitaires vides rincés et ajoutés et Produits phytosanitaires non utilisés	stockage sécurisé avant collecte chez les distributeurs du réseau ADIVALOR

(cf. Livret d'information sur filières déchets)

Enregistrer toutes les quantités éliminées sur le formulaire **ENR-DECH**.

En cas de nouveau déchet, ou d'interrogation sur une filière, Stocker **SYSTEMATIQUEMENT** les déchets en question et avertir le RE d'ISONIS des caractéristiques du déchet afin que celui-ci trouve une filière de traitement conforme.

INS-DECHET version 7 du 20/10/07

Rédigé par : E. BOULIERNE le 15/10/07
Approuvé par : P. MASSONNET
Contact : 06 07 04 62 73
Contact : 06 07 06 65 82

Page 1/3